

Zeitschrift: Revue suisse de photographie
Herausgeber: Société des photographes suisses
Band: 12-13 (1900-1901)
Heft: 11

Artikel: IIIe congrès international de photographie
Autor: Clerc, L-P.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-524963>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 22.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



III^e Congrès international de photographie

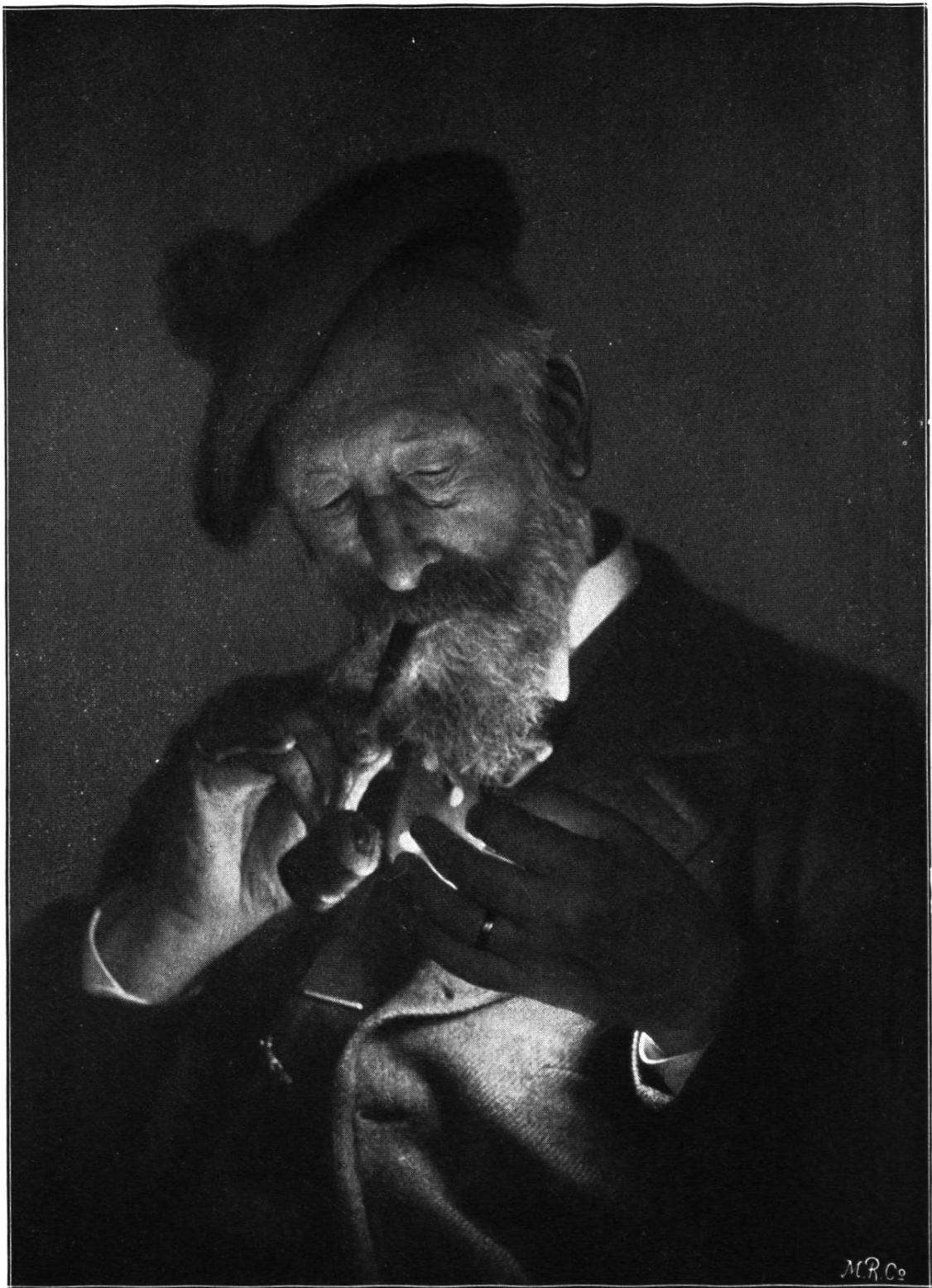
(Paris, 23-28 Juillet 1900)

La première séance, 23 juillet, a été consacrée à l'élection du bureau ; sont élus :

Président : M. Janssen ; vice-présidents : MM. Bucquet, Davanne, docteur Marey, général Sebert (France) ; Cameron (Etats-Unis) ; Maes (Belgique) ; di Sambuy (Italie) ; secrétaire général, M. S. Pector (France) ; secrétaires, MM. Brault, commandant Houdaille (France) ; Knobel (Angleterre) ; Pricam (Suisse) ; Puttemans (Belgique) ; la salle réservée au Congrès étant d'une acoustique déplorable et les bruits des parades voisines couvrant la voix des orateurs, les congressistes décident à l'unanimité que les séances suivantes seront tenues, non pas au Palais des Congrès, mais dans la salle des séances de la Société française de photographie.

L'après-midi de ce même jour a été consacrée à la session de la IX^{me} section du Congrès de chimie appliquée, fusionnée avec le Congrès de photographie.

M. R. Namias, de Milan, a exposé ses expériences sur l'emploi comme *affaiblisseur* d'une solution de permanganate de potassium acidulée par l'acide sulfurique. Cet affaiblisseur n'agit spécialement sur les grands noirs (comme le fait le persulfate d'ammonium) que dans le cas des clichés à base de gélatine ; on sait que l'on doit alors enlever par l'acide oxalique le voile jaunâtre dû à l'action



Phototype
J. Lacroix & fils, Genève.

Similigravure
Meisenbach, Riffarth & Cie. Münich.

L'HOMME A LA PIPE

du permanganate en excès sur la gélatine ; avec les clichés au collodion, cet affaiblisseur n'agit que superficiellement et son action se porte donc presque exclusivement sur les demi-teintes faibles ; il n'y a pas en ce cas de voile jaune après l'affaiblissement, le passage dans l'acide oxalique est donc inutile. Cet affaiblisseur convient parfaitement à l'éclaircissement des clichés tramés sur collodium ; dans l'un et l'autre cas, l'affaiblisseur est jeté sitôt après emploi ; son action est la même après le renforcement au mercure.

M. R. Namias a également étudié l'obtention des *reliefs en gélatine* ; il a constaté que l'addition de gomme à la gélatine permet l'obtention de reliefs plus francs. On étend sur verre une couche de 3 à 4 mm. du mélange.

Gélatine	20
Gomme	10
Eau	100
Acide acétique.	1

Après dessication, on sensibilise dans une solution à 3 % de bichromate d'ammonium, à laquelle on a ajouté une quantité d'ammoniaque suffisante pour ramener le sel à l'état de chromate neutre (jusqu'à teinte jaune serin). L'exposition au soleil doit être prolongée, une demi-heure environ, au soleil sous un négatif vigoureux ; si l'on laissait alors la gélatine se gonfler à l'eau pure pour l'obtention du relief, la surface serait granulée ; on pare à cet inconvénient en substituant à l'eau une solution.

Alun	2
Acide acétique	2
Eau	100

Le relief obtenu est résistant et peut aisément être moulé ; après graissage on peut même l'utiliser comme *Molde*

moule pour galvanoplastie, mais on doit en ce cas vernir les bords à la gomme laque.

Le docteur Stéphane Minovici, professeur à l'Université de Bucarest, lit une communication sur les *faux en écriture* et l'emploi de la photographie dans les expertises judiciaires auxquelles ils donnent lieu ; les exemples soumis au Congrès, clichés directs ou agrandis, sur plaques orthochromatiques ou ordinaires, ne diffèrent en rien de ceux obtenus en France dans des circonstances analogues par M. Cousin et M. Londe. M. Sreznevski, président de la Société photographique de Moscou, signale un procédé employé en Russie pour la mise en évidence de caractères presque complètement effacés et invisibles sur une photographie ; on exécute un très grand nombre de clichés pelliculaires (une centaine, si besoin est) ; on les superpose en les repérant ; les différences les plus faibles s'ajoutant, les caractères peuvent atteindre une intensité suffisante pour être vus ou photographiés.

Dans sa séance du 25 juillet, le Congrès a entendu la lecture, faite par M. L.-E. Lévy, de Philadelphie, d'un mémoire sur le procédé de *morsure des planches* d'impression par pulvérisation d'acide, procédé que nous avons résumé dans un précédent numéro.

Une lettre de M. Pinchon (Algérie) signalait au Congrès la défectuosité du procédé d'*emballage* employé par les fabricants français de plaques photographiques, quand on compare leurs paquets à ceux de maints fabricants étrangers. M. Revilliod (Suisse) signale comme particulièrement bien compris l'emballage des plaques Cadett, Edwards, Ilford... : chaque boîte, formée de deux parties qui se recouvrent complètement, est en outre enveloppée d'un papier que l'on peut ne décacheter que d'un côté, formant alors une sorte d'étui où rentre la boîte entamée ; M. Cameron (Etats-Unis) signale un emballage d'usage courant

en Amérique et comportant pour chaque boîte deux couvercles ; sur la proposition de M. Revilliod, le Congrès invite les fabricants à perfectionner leurs procédés d'emballage et à s'inspirer de l'exemple que leur donnent certains de leurs concurrents.

M. Masoero, de Turin, dans une conférence pleine de verve, signale aux professionnels les avantages qu'ils retireraient de l'emploi exclusif des *plaques orthochromatiques* ; depuis une dizaine d'années qu'il en a introduit l'usage dans son atelier, il a pu, sans mécontenter en rien sa clientèle, supprimer presque complètement la retouche, tout en obtenant des portraits d'une haute valeur artistique.

Sur la proposition de M. Liégard, de Caen, et après délibération, le Congrès émet le vœu qu'il soit créé officiellement dans les différents pays, et à côté des archives composées de documents écrits, des dépôts d'*archives photographiques documentaires*, comprenant tout ce qui peut être relevé d'intéressant, par la photographie, pour l'histoire d'une région.

A la séance du 27 juillet, M. le colonel Mœssard (Paris), dépose le mémoire qu'il a rédigé, à la demande de la commission d'organisation, sur l'étude et la mesure des *caractéristiques des obturateurs de plaques*. Le Congrès adopte à l'unanimité les conclusions de ce mémoire très documenté ; nous nous bornons aujourd'hui à reproduire ces conclusions :

« La connaissance parfaite d'un obturateur de plaque entraîne la mesure de six éléments caractéristiques, savoir :

Deux grandeurs qui ne dépendent que de l'appareil lui-même, étudié isolément :

1^o *La largeur de la fenêtre* ;

2^o *La vitesse de marche*, quantité variable, à figurer par une courbe représentative.

Puis, une longueur, qui dépend des relations de l'appareil avec la plaque sensible ; c'est :

3° La *distance de la fenêtre à la plaque*, quantité le plus généralement constante.

Et enfin trois autres éléments, dans lesquels interviennent à la fois l'obturateur, la plaque, l'objectif (par son foyer et son diaphragme) et l'éloignement du sujet (par le tirage de la chambre) ; ce sont :

4° Le *temps de pose local*, variable et à figurer par une *courbe* ;

5° Le *temps de pose total* ;

6° Le *rendement*.

Ces deux caractéristiques étant indépendantes des variations de la vitesse, pour une opération donnée, sont représentées par des quantités numériques.

Les trois premiers éléments offrent un intérêt théorique et servent à calculer les trois autres, qui jouent seuls un rôle direct dans la pratique et dans le mode d'emploi d'un obturateur. »

Lecture est donnée d'une note du commandant Legros sur la *notation des diaphragmes*. Après une discussion à laquelle prennent part MM. Cornu, Wallon, Gœrz, général Sebert, colonel Mœssard, le Congrès adopte des conclusions partiellement conformes à celles du commandant Legros ; en conséquence, les opticiens et fabricants sont invités à employer, à l'exclusion de toute autre, une notation du diaphragme mentionnant le *diamètre utile* sous forme d'une certaine fraction $\frac{F}{n}$ de la longueur focale ; on pourra mentionner en seconde ligne le produit n^2 qui constitue l'un des facteurs de proportionnalité du temps de pose. Les règles adoptées aux précédents Congrès se trouvent, de ce fait, abolies.

M. Wallon (Paris) résume un mémoire présenté par le docteur Eder (Autriche) sur la mesure de la *sensibilité des*

plaques ; ce mémoire très étendu n'a été communiqué que tardivement ; faute, par les membres du Congrès, d'en pouvoir prendre complètement connaissance, l'étude du procédé proposé est confiée à une commission permanente ; on renvoie à la même commission l'étude d'un étalon de lumière pratique demandée par M. le commandant Houdaille (Paris).

Dans ses deux dernières séances, tenues le 28 juillet, le Congrès entend M. L. Lumière (Lyon), chargé d'un rapport sur les *formats des bandes cinématographiques* ; devant les difficultés pratiques que présenterait actuellement une réglementation, le Congrès ne peut que recommander aux constructeurs d'instruments nouveaux de se limiter autant que possible, aux formats et perforations des bandes les plus répandues actuellement, et de ne pas augmenter la confusion qui règne actuellement dans cette industrie.

Au nom d'une commission nommée à cet effet, M. J. Demaria (Paris) propose au Congrès une *classification des plaques de verre suivant leur épaisseur* ; malgré la lecture, faite par M. L.-P. Clerc, d'une consultation de quarante trois fabricants anglais, et qui constitue une fin de non recevoir à toute demande d'amélioration, le Congrès définit comme suit les diverses sortes de plaques.

Plaque *extra-mince* : épaisseur égale ou inférieure à 1 mm.

Plaques *minces* : épaisseurs comprises entre 1 mm. et 1 mm. 3.

Plaques *ordinaires* : épaisseurs supérieures à 1 mm. 3, en évitant, pour les formats courants, l'emploi de plaques supérieures à 2 mm.

Le programme du Congrès demandait l'adoption d'un mode uniforme de classification des verres d'optique ; en l'absence de verriers, M. Wallon propose au Congrès d'abandonner cette question à une commission qui réunira

les avis des intéressés et pourra provoquer une entente sur ce sujet.

Après lecture de rapports sur la *propriété artistique et le droit d'emploi des clichés*, par M. Taillefer et M. Davanne, et après deux discussions à laquelle prennent part notamment MM. docteur Sambuy (Turin), Riston (Nancy), Hélain (Paris), le Congrès émet une série de vœux conformes à ceux déjà émis au Congrès de photographie professionnelle et dont on trouvera le texte d'autre part.

Sur la proposition de MM. Clerc et Niewenolowski, et après lecture d'une note de M. Gauthier-Villars au nom de la commission préparatoire, le Congrès décide à l'unanimité les modifications suivantes aux règles énoncées par les précédents Congrès pour l'*expression des formules photographiques*.

« 1^o Dans les formules exprimant la composition des préparations photographiques, les composants seront indiqués, s'il y a lieu, dans l'ordre où ils doivent être introduits dans la préparation.

« 2^o Les quantités de substances employées seront exprimées en poids pour les corps solides, en volumes (à 15° centigrades) pour les liquides ; on adoptera de préférence les grammes pour les parties en poids, les centimètres cubes pour les parties en volumes.

« 3^o Les divers poids ou volumes des produits seront donnés pour un volume total de 100 ; le volume de celui des liquides qui figure en plus grande quantité (le plus souvent l'eau) ne sera pas nécessairement *exprimé*, mais seulement *indiqué* par la mention : *Quantité suffisante pour faire 1000 c. c. de solution.* »

Diverses propositions de mots ou d'*expressions nouvelles* étaient proposées au Congrès ; le remplacement de

« papiers à noircissement direct » par « papiers à image apparente », demandé par M. Gauthier-Villars au nom de la commission préparatoire, est décidé à l'unanimité.

Malgré de bonnes raisons, M. Maugin ne peut faire accepter la substitution de photomégagraphie à téléphotographie ; une longue liste de mots nouveaux, d'allure un peu rébarbative, proposée par M. L. Vidal, est en grande partie repoussée après une série d'observations présentées par MM. le général Sebert, Wallon et Clerc.

Le Congrès décide cependant l'adoption de « photogramme » aux lieu et place de « photocopie » pour désigner le résultat définitif d'une opération photographique ; le Congrès admet également les termes : cinématotype et cinématogramme pour désigner les bandes, négative et positive, destinées aux projections animées.

On nomme enfin, pour étudier les diverses questions réservées une commission comprenant : MM. Bellieni, Clerc, Cornu, Drouet, Gaumont, Houdaille, L. Lumière, Mœssard, Sebert, Wallon, membres résidents ; MM. Cameron (Etats-Unis), Demole (Suisse), Eder (Autriche), Chapman Jones (Angleterre), Miethe (Allemagne), Puttemans (Belgique), Pizzighelli (Italie), di Sambuy (Italie), Sreznevski (Russie), membres correspondants.

A l'occasion du Congrès international, l'Union internationale de photographie et l'Union nationale des Sociétés photographiques de France ont tenu (24, 25 et 26 juillet) des séances où seules ont été discutées quelques questions d'ordre intérieur.

Un certain nombre de fêtes avaient été organisées en l'honneur des congressistes ; à signaler les excursions de Chantilly et de Meudon, une merveilleuse soirée au Photo-Club, les inévitables banquets, des réceptions chez le prince Roland Bonaparte, membre d'honneur du Congrès,

et à l'Hôtel de Ville, enfin et surtout une très intéressante conférence de M. Wallon : « *La photographie française à la fin du XIX^{me} siècle.* »

L.-P. CLERC.

(*La Photographie.*)

N. B. — Le prochain Congrès des Sociétés savantes se tiendra à Nancy (Pâques 1901); la prochaine session de l'Union Nationale s'ouvrira à Toulouse, en 1901, le jour de la Pentecôte.

